

# OUTILS DE CONCERTATION POUR LES INDIVIDUS ET LES ORGANISATIONS

## Outil 6 : Évaluer la participation de notre organisation à la concertation



### Des questions qui se posent

*Le conseil d'administration et le coordonnateur d'un organisme préparent le rapport annuel. La section sur les représentations extérieures soulève beaucoup de discussion. Certains administrateurs se demandent encore une fois si la participation à la concertation constitue une bonne utilisation des ressources de l'organisme. D'autres administrateurs, au contraire, sont convaincus de l'utilité de la concertation et croient qu'il s'agit d'un outil efficace pour apporter des réponses aux besoins de la clientèle. Le coordonnateur rappelle au conseil d'administration qu'en début d'année, les besoins et les attentes de l'organisme par rapport à la concertation ont été identifiés et qu'ils ont été inclus sous forme d'objectifs dans la planification annuelle. Le bilan effectué avec les employés qui participent à la concertation démontre que la plupart des objectifs fixés ont été atteints. La concertation a permis, entre autres, de mieux référer la clientèle, de participer à la mise sur pied d'un nouveau service et de recevoir de la formation.*

### À qui s'adresse cet outil?

**Aux personnes appelées à prendre des décisions relatives à la participation de l'organisation à la concertation :**

- Les membres du conseil d'administration.
- Les gestionnaires.

**Aux personnes qui représentent leur organisation dans un lieu de concertation.**

### Thèmes abordés dans cet outil

- Les mécanismes d'évaluation de la participation à la concertation.
- Les aspects à évaluer.

## L'importance d'évaluer la participation de notre organisation à la concertation

- Lorsqu'elle participe à la concertation, une organisation a des besoins et des attentes. Sa participation à la concertation implique également la mise à contribution de ressources. C'est pourquoi il est nécessaire qu'une organisation évalue sa participation à la concertation. Quels sont les résultats et les retombées obtenus pour l'organisation, la clientèle et la communauté?
- Il est difficile pour une organisation d'évaluer sa participation à la concertation si elle n'a pas défini au préalable ses attentes et ses besoins.
- L'évaluation doit permettre d'établir des liens entre les buts fixés et les résultats obtenus.
- L'évaluation de la participation à la concertation devrait permettre à l'organisation de prendre des décisions sur sa participation future. Cela s'avère particulièrement important dans un contexte de très grande sollicitation à participer et de rareté des ressources. Il faut se rappeler que l'objectif n'est pas d'être présent partout. Il faut plutôt être présent là où cela est utile et pertinent. L'évaluation permet à l'organisation de déterminer si elle y est parvenue.

## Les mécanismes d'évaluation de notre participation à la concertation

- L'évaluation de la participation à la concertation doit tenir compte à la fois des aspects qualitatifs et quantitatifs. La consolidation d'un réseau ne se mesure pas forcément en chiffres mais elle peut avoir un impact sur la capacité à trouver des ressources pour réaliser un projet ou encore sur l'efficacité à référer les personnes au bon endroit pour obtenir des réponses à leurs besoins.
- Le processus d'évaluation de la concertation doit être participatif : il doit mettre à contribution les instances décisionnelles de l'organisation et les représentants qui participent aux différents lieux de concertation.
- L'évaluation de la participation à la concertation doit se faire de façon périodique, idéalement à chaque année.

### Pistes de réflexion

- Nos mécanismes pour évaluer notre participation à la concertation.
- Instance de notre organisation responsable de l'évaluation de notre participation à la concertation.

### Des moyens pour soutenir la réflexion

- S'assurer de définir les attentes et les besoins de notre organisation à l'égard de la concertation.
- Inclure l'évaluation de la participation à la concertation dans le bilan annuel de notre organisation.
- Identifier les retombées de la concertation et les résultats obtenus dans le rapport annuel.

## Les aspects de notre participation à la concertation à évaluer

Les résultats obtenus ne sont pas les seuls aspects à prendre en considération dans l'évaluation de la participation à la concertation. Il faut également réfléchir aux ressources associées à la participation. Les ressources dédiées à la concertation peuvent être insuffisantes pour assurer une participation adéquate et obtenir des résultats satisfaisants. Dans d'autres cas, les ressources impliquées peuvent s'avérer trop importantes pour les résultats obtenus.

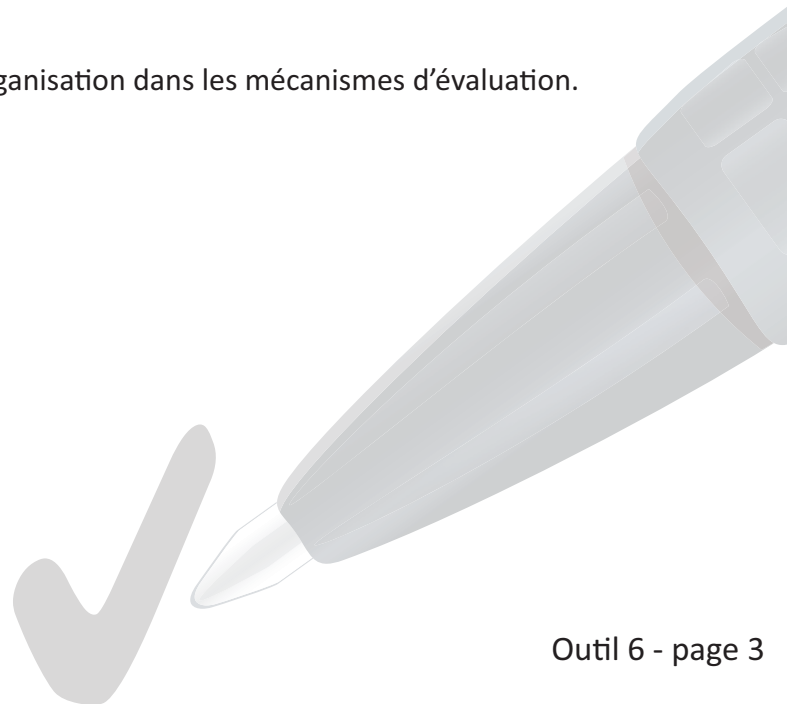
### Pistes de réflexion

Les aspects de notre participation à la concertation qui peuvent être évalués :

- Le choix des lieux de concertation où nous sommes présents.
- Le nombre de lieux de concertation où nous sommes présents.
- Les gains et les retombées de notre participation : pour notre organisation, pour notre clientèle, pour les personnes qui nous représentent dans les lieux de concertation, pour nos partenaires, pour notre communauté.
- Les liens entre nos attentes, nos besoins et les retombées identifiées.
- Le choix de nos représentants.
- Le soutien que notre organisation apporte aux personnes qui la représentent dans les lieux de concertation.
- La qualité de notre participation : notre contribution, la nature de notre implication, la continuité dans notre participation.
- Les ressources associées à notre participation : ressources humaines et financières, connaissances.
- Les liens entre les gains obtenus et les ressources nécessaires à notre participation.
- Les obstacles rencontrés dans notre participation à la concertation.
- Notre participation future.

### Des moyens pour soutenir la réflexion

- Bilan annuel.
- Implication des différentes instances de l'organisation dans les mécanismes d'évaluation.



## En résumé

### Outil 6 : L'évaluation de notre participation à la concertation

	Nos acquis	Ce que nous devons développer	Nos moyens pour y arriver
<b>Les mécanismes d'évaluation de notre participation à la concertation</b>			
Quels sont nos mécanismes pour évaluer la participation de notre organisation à la concertation?			
Qui est responsable de l'évaluation de notre participation à la concertation?			
Nos mécanismes d'évaluation sont-ils participatifs?			
Nos mécanismes d'évaluation nous permettent-ils de faire des choix et de prendre des décisions?			
<b>Les aspects de notre participation à la concertation à évaluer</b>			
Les lieux de concertation où nous sommes présents.			
Les résultats obtenus.			
Nos représentants.			
La qualité de notre participation et de notre contribution.			
Les ressources associées à notre participation à la concertation.			
Les difficultés rencontrées.			
Notre participation future.			